

L'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire – INFCE

par R. Skjöldebrand

ORGANISATION DE L'INFCE

L'Evaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE) a été lancée à l'initiative des Etats-Unis d'Amérique lors d'une conférence préparatoire tenue à Washington, D.C., du 19 au 21 octobre 1977. Une inquiétude croissante se manifestait alors dans certains pays quant aux risques de prolifération d'armes nucléaires que présentaient les cycles du combustible nucléaire et on n'était pas d'accord sur le plan international quant à la manière d'enrayer ces risques. Le communiqué de la Conférence préparatoire indiquait que les participants:

- étaient conscients de l'urgence des besoins d'énergie mondiaux et de la nécessité, pour les satisfaire, de généraliser les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire;
- étaient convaincus que l'on peut et que l'on doit prendre, tant aux échelons nationaux que par la voie d'accords internationaux, des mesures efficaces pour réduire au minimum le risque de prolifération des armes nucléaires sans compromettre les ressources énergétiques et le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques;
- reconnaissaient qu'il importait également de tenir particulièrement compte des besoins et des conditions spécifiques des pays en développement.

Les participants à la Conférence préparatoire avaient convenu que l'INFCE devait être une étude technique et analytique et non une négociation. Les résultats en seraient transmis aux gouvernements pour qu'ils en tiennent compte lors de l'élaboration de leurs politiques nucléaires et au cours des discussions internationales concernant la coopération en matière d'énergie d'origine nucléaire et les contrôles et garanties qui s'y rapportent. Les participants ne seraient pas tenus par les conclusions de l'étude INFCE.

Ce communiqué fixait en outre l'organisation, le mandat, les procédures et méthodes de l'étude. Huit groupes de travail étaient ainsi créés, leur présidence étant confiée aux pays qui s'étaient portés volontaires:

- Groupe de travail 1: Approvisionnement en combustible et en eau lourde
(Coprésidents: Canada, Egypte, Inde);
- Groupe de travail 2: Capacités d'enrichissement
(Coprésidents: France, Iran, République fédérale d'Allemagne);

M. Skjöldebrand est Chef de la Section du génie des réacteurs à la Division de l'énergie d'origine nucléaire et des réacteurs de l'AIEA; c'est lui qui a assuré la coordination des contributions techniques de l'Agence à l'INFCE.

- Groupe de travail 3:** Comment assurer à long terme le transfert de technologie, l'approvisionnement en combustible et en eau lourde, et la fourniture de services dans l'intérêt de chaque pays sans compromettre la non-prolifération;
(Coprésidents: Australie, Philippines, Suisse);
- Groupe de travail 4:** Retraitement, traitement du plutonium, recyclage
(Coprésidents: Japon, Royaume-Uni);
- Groupe de travail 5:** Surgénérateurs rapides
(Coprésidents: Belgique, Italie, URSS);
- Groupe de travail 6:** Gestion du combustible épuisé
(Coprésidents: Argentine, Espagne);
- Groupe de travail 7:** Gestion et élimination des déchets
(Coprésidents: Finlande, Pays-Bas, Suède);
- Groupe de travail 8:** Cycles du combustible et réacteurs de pointe
(Coprésidents: Etats-Unis d'Amérique, République de Corée, Roumanie).

Le communiqué créait un Comité de coordination technique (CCT) composé des 22 coprésidents et chargé de coordonner les groupes de travail du point de vue technique. M. Abram Chayes, de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, qui avait été élu président provisoire lors de la première réunion de ce comité, s'est vu reconduire dans ces fonctions de réunion en réunion. Quarante pays et quatre organisations internationales participaient à la Conférence préparatoire. A la fin de l'INFCE, leur nombre respectif était de soixante six et de cinq.

LE ROLE DE L'AIEA

Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA a autorisé l'Agence à participer à l'INFCE et à y apporter essentiellement son soutien sur trois plans:

- en assurant l'infrastructure administrative des très nombreuses réunions tenues dans le cadre de l'évaluation INFCE;
- en assurant le Secrétariat du CCT et de la Conférence plénière;
- en apportant des contributions techniques dans les domaines de compétence particulière de l'Agence.

L'Agence a depuis fourni à six des huit groupes de travail leurs secrétaires scientifiques ou leurs rapporteurs et, en réponse à une demande de la première conférence plénière tenue en 1978, elle a convenu de publier les rapports INFCE et d'incorporer la documentation de cette évaluation au système INIS.

BILAN DE L'INFCE

Les groupes de travail de l'INFCE ont tenu au total 134 réunions entre 1977 et 1979. Le CCT s'est réuni neuf fois et la Conférence plénière deux, une première fois en novembre 1978 et la dernière en février 1980. L'Agence a reproduit quelque 25 000 pages de rapports pour les divers groupes de travail et pour la Conférence plénière de clôture. Il est très difficile d'estimer le nombre total d'experts qui ont participé à ces travaux mais la liste de personnes à qui l'Agence a envoyé les documents et rapports des divers groupes de travail comprend 700 noms. On mesure ainsi l'importance des travaux consacrés à l'INFCE. Le résultat final de l'évaluation est contenu dans les huit volumes de rapports des groupes de travail ainsi que dans le volume qui comprend le résumé et la synthèse établis par le CCT. Ce dernier volume existe dans les quatre langues de travail de l'Agence. La Conférence

plénière de clôture, tenue à Vienne du 25 au 27 février 1980, a de plus adopté un communiqué qui résume certaines des conclusions de l'INFCE. On en trouvera ci-après quelques extraits, reproduits textuellement.

«A la Conférence plénière finale, chaque groupe de travail a présenté son rapport. Le Président du CCT a rendu compte des travaux accomplis par le Comité et il a présenté le Résumé et synthèse. Une discussion générale a suivi au cours de laquelle les délégations ont fait des observations sur le rapport, sur le travail de l'INFCE et sur les activités futures.

Les participants ont estimé que l'INFCE avait accompli sa tâche. L'étude définit des moyens de renforcer les assurances d'approvisionnement nucléaire tout en réduisant au minimum le risque de prolifération des armes nucléaires. Ces moyens impliquent une coopération internationale et comportent des dispositions techniques, juridiques et institutionnelles ainsi que des progrès possibles dans le domaine des garanties. L'étude analyse également comme elle le devait les besoins particuliers des pays en voie de développement à cet égard et met en lumière les efforts qui pourraient être faits par les Etats, par l'intermédiaire de l'AIEA, et d'autres moyens pour répondre à ces besoins.

Les délégués ont reconnu le rôle central que l'AIEA a joué dans le passé et qu'elle doit continuer de jouer à l'avenir en travaillant à la solution des problèmes qui étaient au centre de l'étude de l'INFCE.

Les participants ont noté avec satisfaction que les rapports des groupes de travail ont été soumis à la Conférence plénière sans que des vues différentes ou divergentes aient été présentées. Comme c'est le cas pour tous les documents qui font l'objet d'un consensus, cela ne signifie pas que chaque membre des groupes de travail approuvait sans réserve chaque mot ou souscrivait dans chaque cas à la forme d'expression choisie.

Les questions relatives à l'environnement, à la santé et à la sûreté ont été traitées par les groupes de travail dans le cadre de leur mandat, pour déterminer si des activités données du cycle du combustible pourraient être menées à bien dans le respect des normes acceptées. L'étude de ces questions a montré que ces normes pourraient être respectées. Des évaluations plus complètes des problèmes de l'environnement, de la santé et de la sûreté sont entreprises par d'autres organismes nationaux et internationaux, notamment dans le cadre de l'AIEA.

Les rapports ne contiennent pas de recommandation au sujet des politiques, car l'INFCE devait être une évaluation non politique, technique et analytique. Les délégués ont constaté que les rapports de l'INFCE avaient apporté une importante contribution à la définition des problèmes relevant de leur étude, qu'ils avaient proposé des suggestions intéressantes et que l'INFCE avait réduit les différences de vues et facilité la compréhension entre les participants.

A la conclusion de ses débats, la Conférence plénière finale a :

1. Reçu les rapports des groupes de travail et le Résumé et synthèse et les a soumis aux gouvernements des Etats participants afin qu'ils en tiennent compte dans l'élaboration de leurs politiques énergétiques nucléaires ainsi que dans les discussions internationales portant sur la coopération en matière d'énergie nucléaire et sur les contrôles et garanties pertinents, en rappelant que, selon le Communiqué de Washington, les résultats de l'INFCE n'engagent pas les participants; et décidé en outre que ces rapports seraient mis à la disposition de tous les gouvernements, organisations et conférences internationales qui s'intéressent aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

2. Décidé que l'Evaluation internationale du cycle du combustible nucléaire avait été menée à bien et remercié les groupes de travail et le CCT. A cet égard, elle a exprimé sa gratitude à tous ceux qui ont participé à l'étude de l'INFCE et elle les a félicités de la qualité de leur travail. Elle a manifesté aussi sa reconnaissance aux 22 coprésidents des groupes de travail

sur lesquels reposait la principale responsabilité de l'étude, aux Présidents des Conférences plénières ainsi qu'au Président du CCT, M. Abram Chayes, qui avait été également le Président de la Conférence préparatoire.

3. Remercié l'AIEA de la qualité exceptionnelle de l'appui technique et administratif apporté par cette organisation à la réalisation de l'étude.

4. Déclaré que l'Evaluation internationale du cycle du combustible nucléaire est désormais terminée et autorisé la publication des rapports des groupes de travail et du Résumé et synthèse.

Enfin, la Conférence tient à déclarer que les conclusions de l'INFCE confirment

- que l'énergie nucléaire devra jouer un rôle plus important dans la satisfaction des besoins énergétiques dans le monde et devrait être largement disponible à cette fin;
- que des mesures peuvent et devraient être prises pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire;
- que des mesures effectives peuvent et devraient être prises pour réduire au minimum le risque de prolifération des armes nucléaires sans mettre en danger les approvisionnements énergétiques ni le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

La Conférence a constaté que les objectifs mentionnés ci-dessus ne peuvent être atteints que par une coopération internationale continue et les participants se sont montrés déterminés à maintenir le climat de compréhension mutuelle et de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire qui à bien des égards a été l'un des plus importants résultats de l'INFCE.»